

Image not found or type unknown



Revalorisation pension alimentaire

Par **anat**, le **04/01/2013** à **16:59**

Bonjour,
Mon concubin a divorcé en 2005. Dans son jugement, il devait payer une pension alimentaire pour son enfant de ...euros/mois. Ils sont repassés au Jaf en juillet 2012 car son ex femme voulait une augmentation. Le juge a maintenu les ... euros/mois mais indexée. Sur le nouveau jugement pas de date pour l'indexation. Nous sommes retourné au tgi. Nous avons vu une personne de l'accueil pour savoir quand il fallait la faire. Il ne savait pas trop, il nous parlé du 1er jugement qu'il aurait du indexé la pension mais ce n'été pas marqué donc il ne l'a pas fait, alors la personne de l'accueil nous a dit prenait le dernier jugement. Nous avons donc décidé de l'indexé au 1er Janvier 2013. J'ai fais la simulation mais j'aimerais savoir si celle ci est bonne.
...euros multiplié par l'indice de novembre 2012(124.61) divisé par l'indice de novembre 2011(123).
Je vous remercie d'avance de vos réponses.
Cordialement
Bonne et heureuse année a tous et désolé de la longueur du texte. Merci